



Redéfinir le processus de consultation

Recommandations pour une co-conception communautaire des politiques

Avril 2022

Rapport écrit et préparé par: Canada sans pauvreté

Collaborateurs: British Columbia Poverty Reduction Coalition, Citizens for Public Justice, Collectif pour un Québec sans pauvreté | Collective for a Quebec Without Poverty, Make Poverty History Manitoba, and Yukon Anti-Poverty Coalition



L'équipe de Canada sans pauvreté

Emilly Renaud

Coordinatrice de projet

Ann Gallant

Bénévole, Recherchiste

Paria Asadbikli

Recherchiste

Jessica Wilson

Recherchiste

Rahul Chopra

Conception

L'équipe-conseil du projet

Rowan Burdge (elle/iel)

British Columbia Poverty Reduction Coalition

Natalie Appleyard

Citizens for Public Justice

Peter Belland

Collectif pour un Québec sans pauvreté |
Collective for a Quebec Without Poverty

Debby Sillito

Make Poverty History Manitoba

Desiree McIvor

Make Poverty History Manitoba

Kristina Craig

Yukon Anti-Poverty Coalition

Bill Burton

Yukon Anti-Poverty Coalition

Jason Charlie

Yukon Anti-Poverty Coalition

Ce projet a été rendu possible grâce au programme de financement des objectifs de développement durable



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	3
INTRODUCTION.....	4
DÉFINITIONS.....	7
PREMIÈRE PARTIE: POURQUOI FAUT-IL DE MEILLEURES CONSULTATIONS.....	9
· La pauvreté est un obstacle quant au processus décisionnel	
DEUXIÈME PARTIE: LA CO-CONCEPTION COMMUNAUTAIRE.....	12
· Comment le processus de consultation peut-il être amélioré?	
· Mettre l'emphase sur les droits humains	
· Un processus continu	
· La co-conception en pratique	
TROISIÈME PARTIE: RECOMMANDATIONS POUR CRÉER UNE ÉQUIPE DE CO-CONCEPTION.....	18
BIBLIOGRAPHIE.....	25



RÉSUMÉ

Vivre dans la pauvreté constitue un obstacle majeur pour les individus désirant accéder au processus décisionnel gouvernemental, mais ce n'est que par un engagement communautaire continu, direct et significatif qu'il est vraiment possible d'acquérir une compréhension des expériences, des opinions et des besoins d'une communauté.

Malgré la volonté des différents paliers de gouvernement d'accroître les efforts nécessaires pour soutenir l'engagement communautaire et réduire la pauvreté, les politiques et les lois actuelles continuent d'échouer à défendre les droits et la dignité des groupes de population pauvres et marginalisés à travers le Canada, et ne seront pas suffisantes pour atteindre les objectifs gouvernementaux de réduction du taux de pauvreté de 50% d'ici 2030.

Pour répondre aux besoins des communautés et réduire la pauvreté de façon équitable, holistique et durable, il doit y avoir de meilleures pratiques d'engagement communautaire qui placent la connaissance issue de l'expérience au centre du processus de création des politiques.

Ce rapport présente une approche de co-conception communautaire lors de l'élaboration des politiques, ce qui correspond mieux aux attentes de nombreux membres des communautés et défenseurs des droits humains quant à la forme que devraient prendre les processus de consultation gouvernementale. Les bases de la co-conception mettent l'emphase sur les droits humains et reconnaissent que ce sont les expériences vécues par les individus qui en font des experts et que de ce fait, leur savoir doit être reconnu et placé au centre de l'élaboration des politiques ainsi que de leur imputabilité.

En s'appuyant sur ces principes, ainsi que les expériences que CSP et les membres de son équipe-conseil ont rapportées de leurs nombreuses interactions gouvernementales, ce rapport présente 6 recommandations clés afin de faciliter la co-conception communautaire des politiques:

1. Offrir un support plus grand et immédiat pour les organisations sans but lucratif ainsi que les organismes et services caritatifs
2. Considérer les membres d'une communauté comme partenaires plutôt que participants
3. Entreprendre des recherches approfondies sur les communautés avec lesquelles vous espérez travailler
4. Élaborer ensemble l'agenda et les objectifs de l'équipe
5. S'assurer que l'environnement de l'équipe est physiquement, intellectuellement, émotionnellement et culturellement accessible
6. Rémunérer équitablement les partenaires



INTRODUCTION

Dirigé par un conseil d'administration et par une équipe ayant vécu ou vivant toujours une situation de pauvreté, [Canada sans pauvreté](#) (CSP) est un organisme caritatif, non partisan et sans but lucratif dédié à l'élimination de la pauvreté au Canada. Créé en 1971, sous le nom d'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP), CSP défend les droits des personnes vivant en situation de pauvreté et de marginalisation depuis plus de 50 ans, par le biais de la recherche, de campagnes de sensibilisation, d'activisme en faveur des droits humains, de l'élaboration de politiques publiques et de l'établissement de relations gouvernementales.

À propos des objectifs de développement durable (ODD)

“[Le Programme de développement durable](#) à l'horizon 2030, adopté par tous les États Membres de l'ONU en 2015, est un projet commun de paix et de prospérité pour l'humanité et la planète, pour aujourd'hui et pour l'avenir. Au cœur de ce projet se trouvent 17 objectifs de développement durable, qui sont un appel urgent lancé à tous les pays – développés et en développement – pour qu'ils s'associent en un partenariat mondial en vue de passer à l'action. Ces objectifs font ressortir que l'éradication de la pauvreté et autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en s'attaquant aux changements climatiques et en œuvrant à la préservation de nos océans et de nos forêts.”

- Nations Unies





À propos du projet

*“Ce projet est une formidable occasion de remettre en question l’étiquetage des personnes et des communautés, tout en utilisant un langage différent qui tient compte des droits humains. Nous devrions profiter de cette occasion pour remettre en question un langage qui renforce les idées et les normes coloniales, et nous assurer que nous rédigeons ce rapport, en tenant compte du fait **que les personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté en sont les véritables experts.**”*

- Un membre du groupe consultatif

À l'automne 2019, CSP a déposé une demande pour le programme de financement des objectifs de développement durable, avec un projet visant à renforcer la capacité du Canada à atteindre les ODD en cartographiant des processus d'engagements plus efficaces entre le gouvernement et les communautés ayant une expérience vécue à travers le pays. CSP a reçu la subvention en janvier 2021, alors que le Canada était au milieu de la deuxième vague brutale de la pandémie de COVID-19.

Après des mois de minutieuse replanification et d'ajustement des activités du projet dans un contexte virtuel, CSP a formé un groupe consultatif composé d'individus et d'organisations travaillant aux côtés des communautés ayant de l'expérience vécue à travers le Canada.

Pendant cinq mois, notre groupe consultatif a discuté des façons dont la redéfinition et l'amélioration de la consultation communautaire sur l'expérience vécue peuvent améliorer l'élaboration des politiques et des programmes, afin de garantir un engagement et une mobilisation accrus dans les communautés lors de la mise en œuvre de l'agenda de 2030.

Notre projet a produit ce rapport, “Redéfinir le processus de consultation”, ainsi que la page web *Lived Experience Community 2030*, qui présente une carte virtuelle des organisations luttant contre la pauvreté en tirant profit de leur expérience vécue, à travers le Canada.

Notre projet se concentre sur 4 des 17 ODD: (1) pas de pauvreté, (2) faim “zéro”, (10) inégalités réduites, et (11) villes et communautés durables. Bien que ces ODD soient ambitieux dans leurs visées, ils sont réalisables grâce à une approche basée sur les droits humains qui encadre et favorise l'engagement significatif des communautés ayant de l'expérience vécue.



À propos de ce rapport

“Les personnes ayant une expérience vécue sont souvent méprisées, et elles ne sont pas souvent respectées ou écoutées comme elles le mériteraient. Les gens sont souvent perçus comme “moins que” lorsqu’ils ont eu ou vivent toujours une situation de pauvreté.”

- Un membre du groupe consultatif

Ce n'est que par un engagement continu, direct et significatif que l'on parvient à comprendre les expériences, les opinions et les besoins d'une communauté. La sollicitation du vécu est essentielle pour la collecte des données qualitatives, afin d'améliorer l'efficacité de la création et de la mise en œuvre des politiques, ainsi que l'atteinte des cibles des ODD.

En planifiant ce rapport, la première chose sur laquelle notre groupe consultatif s'est mis d'accord était le besoin de redéfinir et de reconcevoir le processus de consultation en place. **Ce rapport vise à suggérer de meilleures pratiques axées sur les droits humains et la co-conception communautaire, ainsi que des recommandations pour améliorer l'engagement communautaire.** Ce rapport fournit des exemples concrets et des citations des membres de CSP et du groupe consultatif du projet, fondant nos recommandations sur nos expériences en matière de plaidoyer et d'engagement gouvernemental.

Ce rapport est inachevé et, en un sens, le restera. Le concept de co-conception communautaire avance que le processus de conception est continu et a toujours de l'espace pour être amélioré. Comme nous soulignerons que les politiques et la conception des programmes doivent être fréquemment examinées et ré-évaluées par les membres de la communauté, nous reconnaissons qu'il peut toujours y avoir des améliorations pour renforcer notre rapport et nos recommandations.

Bien que ce rapport se concentre sur les pratiques de consultation communautaire du gouvernement du Canada, nous espérons que notre savoir et nos recommandations puissent être utilisés par tous les paliers de gouvernement, par d'autres organisation ou par des compagnies privées qui cherchent à collaborer avec des individus, et/ou des communautés ayant une expérience vécue de la pauvreté.



DÉFINITIONS

L'expérience vécue

Pour les besoins de ce rapport, le vécu fait référence aux personnes et aux groupes qui ont fait l'expérience ou sont toujours dans une situation de pauvreté au Canada.

Expert par expérience vécue

Ce terme fait référence à ceux qui utilisent leur propre expérience avec la pauvreté pour guider leur travail de justice sociale et leur activisme.

Éducateur par expérience vécue

Tout comme l'expert par expérience vécue, un éducateur par expérience vécue utilise ses propres expériences et anecdotes pour éduquer les gens sur les réalités, les difficultés et les barrières systémiques présentes lorsque l'on vit dans une situation de pauvreté, ainsi que les solutions pour lutter contre la pauvreté ou l'atténuer.

Les personnes ayant vécu une situation de pauvreté peuvent choisir d'utiliser un des termes définis ci-haut, ou tout autre terme. Il est nécessaire et important de laisser le pouvoir aux individus ayant une expérience vécue de s'identifier à une terminologie et des définitions dans lesquelles ils se reconnaissent.

Pauvreté cachée

se produit lorsque quelqu'un gagne un salaire plus élevé que le seuil de la pauvreté, mais qui n'est pas suffisant pour payer l'ensemble des nécessités telles que le loyer, une alimentation adéquate, les factures d'électricité, les frais de service de garde ou les soins de santé.

Gouvernement

Pour les besoins de ce rapport, nous parlons du gouvernement du Canada.

Engagement

Afin de pouvoir se dissocier de l'expérience négative ressentie par les communautés qui ont été "consultées" par le gouvernement, mais qui se disent mal servies et non-écoutées, ce rapport utilisera le mot "engagement" dans nos recommandations pour parler de réunions et de collaborations entre les communautés et le gouvernement du Canada.

Groupes en quête d'équité

groupes d'individus marginalisés, discriminés, exclus, opprimés de façon systémique, et/ou qui se sont fait refuser des standards de vie adéquats en raison de leur race, nationalité, statut d'immigrant, religion, identité de genre et/ou orientation sexuelle, habilités physiques et/ou mentales, et/ou de leur identité et statut socioéconomique.



Droits humains

Les droits humains sont des droits octroyés à tous les êtres humains, peu importe la nationalité, le lieu de résidence, le sexe, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, la langue ou le statut. Toute personne est détentrice de droits et tous les acteurs gouvernementaux sont des détenteurs d'obligations qui ont le devoir légal de les faire respecter.

Les droits humains englobent également les droits sociaux, culturels et économiques, comme le droit à l'éducation, le droit de prendre part à la vie culturelle, le droit à des conditions de travail sécuritaires et les droits politiques comme le droit de vote aux élections gouvernementales.

Les droits humains incluent, mais ne limitent pas à...

- Le droit au travail
- Le droit à une nourriture saine
- Le droit de se loger adéquatement
- Le droit aux soins de santé
- Le droit à l'éducation
- Le droit à la sécurité personnelle et à la vie privée
- Le droit d'égalité d'accès à la justice
- Le droit de vote

Approche fondée sur les droits humains

L'approche fondée sur les droits humains répond aux besoins des gens vivant dans la pauvreté en réalisant leurs droits fondamentaux. Cette approche requiert que les acteurs gouvernementaux, ou les détenteurs d'obligations en matière des droits humains, reconnaissent la vaste expérience de la vie dans la pauvreté, identifiant les groupes et les communautés qui sont touchés de manière unique et/ou disproportionnée par la pauvreté, et qu'ils implémentent des solutions qui respectent la dignité de la population.

Oppression systémique

se produit lorsque les lois et les politiques créent et perpétuent des traitements inéquitables résultant souvent en une moins bonne qualité de vie chez des groupes particuliers. De plus, l'oppression systémique peut entraîner la criminalisation de certaines identités sociales et/ou statuts, comme la surveillance accrue par la police de certains quartiers avec une plus grande proportion de personnes racisées ayant un salaire moins élevé.

Co-conception communautaire

La co-conception communautaire vise à réduire les hiérarchies, à élever le statut des personnes ayant de l'expérience vécue d'un statut de participant à celui de partenaire, et à donner plus de pouvoir aux membres d'une communauté et aux défenseurs des droits humains au cours du processus de mobilisation et de prise de décisions.



1 POURQUOI FAUT-IL DE MEILLEURES CONSULTATIONS

“L’espoir et l’accès égalitaire au processus décisionnel sont clés afin de construire des communautés fortes.”

- Un membre du groupe consultatif

C’est seulement à travers un engagement des communautés direct et significatif qu’il est possible de comprendre les expériences, les opinions et les besoins des dites communautés.

Plusieurs organisations et défenseurs des droits de l’homme réclament depuis des décennies de meilleures pratiques de consultation et d’engagement communautaire. Malgré les récents efforts accrus des différents paliers de gouvernement pour soutenir l’engagement communautaire et la réduction de la pauvreté, les politiques et les lois actuelles continuent d’échouer à défendre les droits humains et la dignité des groupes de population pauvres et marginalisés à travers le Canada et ne seront pas suffisantes pour atteindre les objectifs du gouvernement lui-même de réduire la pauvreté de 50% d’ici 2030.

Pour répondre aux besoins de la communauté et réduire la pauvreté de façon équitable, holistique et durable, il doit y avoir de meilleures pratiques d’engagement communautaire qui placent la connaissance issue de l’expérience au centre du processus de création des politiques.

Ce rapport se concentre sur des recommandations générales en matière de pratiques d’engagement et n’aborde pas directement les besoins variés et uniques des communautés autochtones, racisées et marginalisées. Les communautés confrontées à la discrimination systémique, à l’exclusion et à d’autres formes d’oppression croisées ont demandé des pratiques d’engagement qui respectent leurs expériences particulières dans la société, leurs visions du monde non coloniales et leurs besoins en matière d’accessibilité, de langue et/ou de culture.

Il est essentiel de se renseigner sur l’histoire, les réalités actuelles et les besoins des communautés que vous souhaitez approcher et avec lesquelles vous souhaitez travailler. Pour plus de ressources sur l’engagement avec les communautés autochtones, racisées et/ou autres communautés en quête d’équité, veuillez consulter la bibliographie.



La pauvreté est un obstacle quant au processus décisionnel

La pauvreté ne se résume pas au manque de revenus et de ressources productives pour assurer des moyens de subsistance durables. Elle se manifeste par la faim et la malnutrition, un accès limité à l'éducation et aux autres services de base, la discrimination et l'exclusion sociales, ainsi que l'absence de participation à la prise de décision.

- Les nations unies

La pauvreté n'est pas le choix ou la faute d'un individu, encore moins est-elle inévitable. La pauvreté est un choix lié aux politiques, une forme d'oppression systémique et est évitable tant que les gouvernements défendent les droits et la dignité de tous les êtres humains par des choix politiques équitables, holistiques et durables.

Il est important de noter que les taux de pauvreté ne permettent pas à eux seuls d'en saisir l'ampleur et les réalités. La pauvreté est vécue différemment selon les groupes socio-économiques et les groupes en quête d'équité, ainsi qu'au sein-même de ces groupes. La pauvreté cachée est également en hausse. Certaines personnes gagnent peut-être plus que le seuil de pauvreté, mais comme les coûts de logement et de loyer au Canada augmentent plus vite que les salaires, les gens n'ont pas assez d'argent pour payer la nourriture, les médicaments, la garde des enfants et ont souvent du mal à payer leur loyer chaque mois. Les recensements canadiens excluent également les travailleurs étrangers et migrants, et de nombreuses réserves autochtones ne sont pas suffisamment recensées pour que les données sur les taux de pauvreté puissent être utilisées.¹

“Les gens sont pauvres à cause des systèmes et non pas à cause des choses qu'ils ont faites.”

- Un membre du groupe consultatif

S'appuyer sur des données quantitatives pour comprendre la pauvreté ne permettra pas de connaître les histoires complexes et les réalités actuelles, les nuances et la diversité des expériences de vie, qui sont des considérations essentielles pour élaborer des stratégies équitables et efficaces de réduction de la pauvreté. La diversité des expériences de la pauvreté exige en outre une diversité d'approches et de pratiques d'engagement communautaire pour recueillir des données qualitatives justes.

Le présent rapport n'a pas pour objet de faire le tour des expériences diverses et croisées de la pauvreté au Canada. Cependant, nous voulons souligner une expérience commune à toutes les communautés en situation de pauvreté : **vivre dans la pauvreté crée des obstacles majeurs quant à la participation aux prises de décisions gouvernementales.**

¹<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/about-apropos/about-apropos.cfm?Lang=E>



Les groupes qui recherchent l'équité ne sont pas seulement les plus éloignés du seuil de pauvreté, ils sont également les plus éloignés de l'accès aux fonctionnaires et aux politiciens qui détiennent le pouvoir décisionnel sur les politiques qui auront le plus d'impact sur les communautés marginalisées.

De nombreuses conditions sociétales, économiques et systémiques perpétuent les obstacles à la prise de décision:

- **Les systèmes éducatifs et les normes** d'emploi qui profitent de manière disproportionnée aux personnes issues de milieux socio-économiques privilégiés
- **La discrimination et l'oppression** systémiques excluant certains groupes des processus décisionnels et des positions de pouvoir, par exemple par des pratiques d'embauche inéquitables
- **La criminalisation de la pauvreté**, qui touche de manière disproportionnée les autochtones et les personnes racisées au Canada, et qui entretient la méfiance à l'égard des autorités gouvernementales et/ou la peur d'être punis s'ils partagent la vérité sur leurs conditions de vie lors des réunions de consultation
- **Le fardeau de la pauvreté**--comme chez un parent monoparental travaillant à temps plein-- qui laisse aux gens peu de temps et de ressources pour participer aux consultations gouvernementales
- **Des réunions de consultation du gouvernement** non accessibles, telles que les réunions qui ont lieu pendant un jour de semaine ou qui nécessitent un déplacement des individus

“Les gens travaillent à l'intérieur d'un système qui traite les individus comme s'ils commettaient une fraude ou manquaient d'intelligence, lorsqu'ils ont du mal à remplir des papiers ou compléter des processus extrêmement complexes.”

- Membre du groupe consultatif

Si le vécu des communautés est consulté, mais que leurs expériences et recommandations sont continuellement exclues du processus d'élaboration des politiques, les décisions qui leur sont relatives et leur mise en œuvre ne seront jamais adéquates et les objectifs de développement durable ne seront jamais atteints au Canada. Les communautés détiennent un savoir de première main quant aux échecs des politiques, des conséquences imprévues ainsi que de ce qu'il faudrait accomplir pour améliorer ces politiques et programmes. **Ce savoir doit être au cœur des solutions pour lutter contre la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable.**



2 CO-CONCEPTION COMMUNAUTAIRE

Il existe une expression courante dans le domaine de la lutte contre la pauvreté au Canada : “trop consulté et pas assez livré”

- Membre du groupe consultatif

Le gouvernement s’engage de plus en plus à consulter les communautés à travers le Canada pour l’élaboration des programmes et politique, surtout avec la *Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté* et la *Stratégie nationale sur le logement du Canada*. **Cependant, les politiques ne répondent toujours pas aux besoins des communautés et aux obligations en matière des droits humains.**

Le savoir et les témoignages partagés lors des consultations sont perdus à travers le processus de développement des politiques parce que les communautés ne sont consultées qu’une fois, pour être ensuite exclues du reste de la démarche et ne peuvent pas s’assurer que leurs besoins soient reconnus.

Pendant nos discussions, le groupe consultatif et le conseil d’administration de CSP ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que les consultations communautaires du gouvernement deviennent performatives, comme si une réunion de consultation n’était qu’une case à cocher. Les communautés et les individus se sentent détachés des résultats des politiques et des programmes sur lesquels on leur a demandé leur participation. Et surtout, les résultats des politiques ne répondent pas de manière adéquate aux différents défis qu’ils rencontrent lorsqu’ils vivent dans la pauvreté.

“Nous avons mené pendant deux ans des consultations avec des agents de santé publique, et nous avons effectué des recherches et rédigé un rapport proposant de meilleures pratiques pour comprendre les déterminants sociaux de la santé (logement abordable, transport, difficultés et facteurs de stress liés à la pauvreté) et le traitement de la santé mentale dans le système de santé. Je me suis même entretenu avec des ministres pour leur faire part de notre travail et de nos recommandations. J’ai récemment reçu le plan officiel du gouvernement provincial en matière de soins de santé, mais aucune de nos recommandations ou de notre travail ne figurait dans le plan. Il y a eu très peu de changements substantiels. Une fois de plus, nous n’avons pas été écoutés.”

- Un membre du groupe consultatif



Comment le processus de consultation peut-il être amélioré?

La **“co-conception”** est une approche participative de la conception où les membres d’une communauté et les intervenants sont des collaborateurs égaux dans la recherche, la conception, la proposition et la prise de décision. Des modèles de co-conception ont été adoptés depuis des décennies dans plusieurs secteurs comme l’urbanisme, le développement des technologies et, plus récemment, l’administration publique.²

Une approche de co-conception de l’élaboration des politiques correspond plus étroitement aux attentes des défenseurs des droits humains et des membres des communautés quant à la forme que devraient prendre les consultations gouvernementales, et constitue le modèle que nous présentons dans ce rapport pour améliorer le processus d’engagement communautaire.

Les chercheurs qui développent des modèles de co-conception ont également introduit le concept de **“gouvernance participative”**, qui est une approche ascendante ou populaire de la gouvernance dans laquelle les communautés locales aident à élaborer des solutions pratiques aux côtés des fonctionnaires. Les communautés peuvent également apporter leur contribution aux allocations budgétaires du gouvernement en fonction de leurs besoins.

Ces cadres reconnaissent que les communautés sont les mieux placées pour identifier les solutions qui s’attaquent aux causes sous-jacentes de la pauvreté, telles que des logements plus abordables, des possibilités de formation et d’emploi équitables et l’extension de la couverture des soins de santé. En revanche, les fonctionnaires qui n’ont pas d’expérience vécue sont plus susceptibles d’appliquer des solutions de fortune, comme des avantages fiscaux ponctuels ou le financement de banques alimentaires.³

La co-conception communautaire exige le démantèlement des idéologies classistes et colonialistes qui maintiennent que les données quantitatives, le savoir académique et l’économie constituent l’expertise la plus précieuse en matière de pauvreté. **Les personnes ayant une expérience vécue sont les véritables experts et doivent être au centre de l’élaboration des politiques et de leur imputabilité.** Même si un individu avec de l’expérience vécue n’a pas une éducation formelle, il a une connaissance considérable des systèmes et institutions dans lesquels il faut naviguer pour accéder à l’aide au revenu ou autres ressources.

² Rachel Charlotte Smith, Claus Bossen & Anne Marie Kanstrup (2017) Participatory design in an era of participation, *CoDesign*, 13:2, 65-69, DOI: 10.1080/15710882.2017.1310466

³ Institute of Policy Studies (2017). [Mobilising Diverse Community Assets to Meet Social Needs](#).



La co-conception communautaire en résumé

- Les modèles de co-conception communautaire **érodent les structures de pouvoir hiérarchiques** entre le gouvernement et les citoyens pour donner aux communautés dotées d'une expérience vécue plus de pouvoir sur la consultation et la prise de décision politique.
- La co-conception est une approche d'élaboration de politique et de prise de décision **fondée sur les droits humains**, ce qui est essentiel pour respecter les obligations du Canada en matière de droits de la personne.
- En donnant aux communautés la possibilité de partager leurs histoires et leurs idées, les décisions politiques répondront mieux à leurs besoins. **Les communautés sont expertes de leur expérience.**
- La co-conception communautaire reconnaît qu'aucun projet ou une politique n'est jamais complet, et que les **politiques doivent s'adapter aux conditions** et circonstances changeantes. Les défis que représentent la pandémie de COVID-19 et la crise climatique ont mis en évidence les lacunes et les échecs du filet de sécurité sociale du Canada, et démontrent que nous avons besoin de politiques plus efficaces et adaptatives pour protéger les communautés marginalisées.

Mettre l'emphase sur les droits humains

Bien que le Canada se soit engagé à faire respecter les droits humains⁴, les institutions gouvernementales canadiennes, incluant les niveaux municipal et provincial, ne respectent pas pleinement ces droits et ne mettent pas en œuvre des politiques et des programmes qui garantissent que tous les Canadiens ont accès aux nécessités de base et peuvent vivre dans la dignité.

Un rapport récent de Maytree en est un exemple critique, soulignant que tous les gouvernements provinciaux offrent des soutiens au revenu qui sont inférieurs au seuil de pauvreté au Canada.⁵ De plus, ces soutiens au revenu sont récupérés si les personnes travaillent ou reçoivent des cadeaux monétaires, ce qui maintient systématiquement les gens dans la pauvreté en les empêchant de gagner suffisamment pour s'offrir des produits de première nécessité ou d'économiser assez d'argent pour ne plus dépendre des soutiens au revenu. Si ces institutions étaient tenues de respecter les normes en matière de droits humains, elles recevraient une note d'échec.

⁴Government of Canada (2017). [Canada's Human Rights Commitments](#).

⁵Maytree (2021). [Welfare in Canada](#).



“Ça me frustre lorsque je suis vois des utilisateurs de services et des bénéficiaires de l'aide au revenu être rabaissés, dépréciés, et avoir l'impression qu'ils n'ont pas droit à l'aide qu'ils reçoivent”

- Un membre du groupe consultatif

Une approche de la réduction et de l'éradication de la pauvreté basée sur les droits humains exige du décideur qu'il reconnaisse que la pauvreté est un problème plus large que le simple revenu, qu'il reconnaisse les différentes expériences de la vie dans la pauvreté, qu'il identifie les groupes et les communautés qui sont touchés de manière unique et/ou disproportionnée par la pauvreté, et qu'il mette en œuvre des décisions qui respectent la dignité des personnes vivant dans la pauvreté.⁶

Les modèles de co-conception s'appuient sur les droits fondamentaux, en plaçant les expériences vécues au centre du processus d'élaboration des politiques, et reconnaissent que les communautés doivent pouvoir agir sur les décisions qui les concernent.

Un processus continu

Le processus de co-conception ne s'arrête pas une fois que la politique est mise en œuvre publiquement. Les modèles de co-conception reconnaissent que les résultats peuvent entraîner des conséquences involontaires, des lacunes ou des échecs. Il est donc important pour le gouvernement de rester en contact avec les membres de la communauté et les défenseurs des droits humains afin de recevoir un retour d'information sur les résultats et la réception du public, et d'apporter les révisions nécessaires pour garantir l'efficacité des politiques et des programmes.

En outre, certains événements sociaux, économiques et environnementaux peuvent modifier complètement les besoins des communautés. Nous l'avons vu et ressenti avec le début de la pandémie de COVID-19 et l'intensification de la crise climatique, qui ont nécessité des politiques et des programmes d'adaptation pour protéger les communautés marginalisées.

⁶CWP (2015). [Human Rights and Poverty Reduction Strategies](#).



Les leçons tirées de le PCU:

La prestation canadienne d'urgence était un soutien au revenu rapidement disponible et relativement accessible pendant la première vague de la pandémie de COVID-19. Cependant, les concepteurs de cette prestation n'ont pas tenu compte de l'impact que la demande de PCU pouvait avoir sur les aides au revenu provinciales. Les personnes qui ont reçu la PCU ont perdu leur éligibilité à d'autres aides au revenu et au logement. Beaucoup d'entre elles ont subi une récupération de leurs prestations provinciales de revenu, et certaines ont été invitées plus tard à rembourser également la PCU, ce qui a entraîné une double récupération pour de nombreuses personnes au Canada.

La mise en œuvre d'une équipe de co-conception communautaire avec des partenaires ayant une expérience vécue dans la création et le déploiement de la PCU et d'autres prestations fédérales de secours en cas de pandémie aurait pu donner lieu à des prestations plus efficaces et identifier plus tôt les conséquences involontaires. Et surtout, cela aurait évité l'incertitude, le stress et les difficultés que de nombreux bénéficiaires de la PCU B et du soutien au revenu vivent depuis 2020.

La co-conception en pratique

Un article de Jakob Trischler, Timo Dietrich et Sharyn Rundle-Thiele (2019) présente six études de cas sur des projets de co-conception de services publics pour appeler à s'éloigner de la conception basée sur la vision des experts au profit d'une conception de politiques axée sur l'humain. Leurs conclusions soulignent comment la co-conception et l'élaboration de politiques axées sur l'expérience vécue peuvent être à l'origine de solutions innovantes ; non seulement en générant de nouvelles idées, mais aussi en améliorant l'efficacité et la sensibilisation à la manière dont les besoins et les expériences de la communauté peuvent être intégrés dans les politiques et les programmes futurs.⁷

Imaginer comment une équipe de co-conception peut être créée et maintenue tout au long du processus d'élaboration des politiques, en particulier aux niveaux provincial et fédéral des gouvernements qui traitent de problèmes de politique sociale plus larges, peut sembler difficile. Mais grâce à la mise en œuvre d'un processus de conception de politiques multidisciplinaires qui implique régulièrement et écoute activement les membres de la communauté, de la planification à la conception des politiques, en passant par leur mise en œuvre, les besoins de la communauté peuvent être maintenus au centre du processus politique à chaque étape.

⁷ Jakob Trischler, Timo Dietrich & Sharyn Rundle-Thiele (2019) Co-design: from expert- to user-driven ideas in public service design, *Public Management Review*, 21:11, 1595-1619, DOI: 10.1080/14719037.2019.1619810



Les étapes de la co-conception communautaires:

Planifier

- Développer la compréhension du problème politique sous-jacent et de ce qui doit être abordé
- Établir le calendrier, le cadre, les capacités et les méthodes de communication du projet
- Faire de la recherche sur les communautés concernées et inviter les partenaires communautaires pertinents à s'impliquer dans le processus
- Adapter le projet aux besoins et à l'accessibilité de la communauté

Aider les équipes de co-conception

- Établir les agendas ensemble
- Créer un environnement accessible sur le plan émotionnel, physique et culturel
- Offrir une compensation juste et équitable

Réflexion

- Organiser une réunion de suivi pour discuter des expériences du projet de co-conception et de ce qui pourrait être amélioré
- Après la mise en œuvre de la politique ou du programme, demander aux membres de la communauté de donner leur avis sur ses résultats et ses impacts
- Si le programme ne fonctionne pas, apporter les changements nécessaires en fonction des réactions de la communauté



3 RECOMMANDATIONS POUR ÉTABLIR UNE ÉQUIP DE CO-CONCEPTION

Cette section présente six recommandations pour accentuer l'engagement des communautés et améliorer leurs pratiques à travers des cadres de co-conception. Ces recommandations sont basées sur les expériences d'interactions gouvernementales des membres du groupe consultatif et de CSP.

-
1. Un support immédiat et plus grand pour les services et les organisations caritatives
 2. Ne plus considérer les membres de la communauté comme des participants, mais plutôt comme des partenaires
 3. Effectuer des recherches approfondies sur les communautés avec lesquelles vous souhaitez vous engager
 4. Définir ensemble l'ordre du jour et les attentes de l'équipe
 5. Veiller à ce que l'environnement de l'équipe soit physiquement, intellectuellement, émotionnellement et culturellement accessible
 6. Rémunérer équitablement les partenaires



1. Soutien accru et immédiat aux organisations et services à but non lucratif et caritatifs

Les experts et éducateurs en expérience vécue se trouvent généralement dans les organisations de la société civile (OSC) ou les services communautaires travaillant avec les personnes marginalisées dans tout le pays. Les OSC font entendre la voix des communautés marginalisées lors des tables rondes et des sessions d'engagement, et sont des acteurs importants de la responsabilité gouvernementale et de la démocratie.

Les histoires, les idées et les recommandations politiques que les OSC apportent aux réunions sont extrêmement importantes pour les politiques et leur préparation demande beaucoup de temps et de recherche. Cependant, le travail de ces organisations n'est pas considéré comme ayant la même valeur que les consultations avec le secteur privé.

“On demande aux organisations de la société civile de faire une quantité incroyable de travail pour le gouvernement sans aucun financement supplémentaire. Lorsque l'on fait appel à des agences privées sous contrat, le budget est énorme, mais on attend des organisations à but non lucratif qu'elles fassent le même travail avec des fonds limités.”

- Un membre du groupe consultatif

L'octroi d'un soutien financier immédiat et non réparti aux groupes communautaires populaires et aux OSC leur permettra d'être plus à même d'assister aux sessions d'engagement et de participer aux processus de co-conception communautaire afin d'apporter leur expertise en matière d'expérience vécue et de contribuer à l'élaboration de solutions politiques efficaces.

Leçons de Québec:

Les organisations de la société civile basées dans la province de Québec reçoivent un financement et un soutien provincial pour fonctionner. Cela libère la capacité organisationnelle pour qu'elle se concentre sur le travail de plaidoyer, car moins de temps et de ressources sont alloués à la collecte de fonds

Des accords bilatéraux avec les gouvernements provinciaux pour un financement accru des organisations de la société civile, ou un soutien fédéral plus direct aux organisations à travers le pays, sont essentiels pour améliorer et accroître l'engagement des expériences vécues et atteindre les ODD.



2. De participants à partenaires

L'élément fondamental du cadre de co-conception communautaire est la reconnaissance des membres de la communauté et des défenseurs de l'expérience vécue en tant que partenaires égaux dans le processus d'élaboration des politiques, et la considération des témoignages et des recommandations politiques partagées par les gens comme ayant la même valeur que d'autres formes de données et de recherche. En donnant aux membres des communautés directement touchées par les décisions politiques la possibilité de faire part de leurs besoins, de leurs idées et de leurs critiques, on obtient des décisions politiques plus efficaces.

Le gouvernement doit cesser de considérer les membres des communautés comme des participants et plutôt les traiter comme des partenaires.

3. Inviter des partenaires communautaires

Un membre du groupe consultatif a fait part d'une expérience au cours de laquelle la personne qui dirigeait une réunion de consultation avait fait preuve d'un manque de connaissance de la communauté consultée, ce qui a donné lieu à une conversation de "sourds". **La sélection et l'invitation des partenaires communautaires doivent faire l'objet d'une recherche et d'une réflexion approfondies. Cela permettra de s'assurer que les voix représentatives appropriées sont prises en compte et d'éviter les conversations improductives.**

L'Institut Tamarack a publié un rapport intitulé "Engaging People with Lived/Living Experience", dans lequel il propose un outil d'évaluation de l'état de préparation comprenant des questions que les organisateurs peuvent se poser pour évaluer et réfléchir à leur démarche d'engagement avec les communautés.⁸ Nous vous recommandons de vous référer à cette ressource lorsque vous planifiez l'invitation de partenaires communautaires.

Il est important de trouver un équilibre entre des partenaires cohérents et de s'assurer que de nouvelles voix sont engagées. Cela peut se traduire par la formation d'une équipe de co-conception avec des partenaires issus de l'expérience vécue qui informeront et travailleront sur le projet du début à la fin, tout en invitant d'autres experts de l'expérience vécue et des OSC à fournir des commentaires et des contributions au cours du processus.

Le projet de la communauté de l'expérience vécue a également produit une carte virtuelle sur le site Web du CSP qui met en évidence les organisations d'expérience vécue et de lutte contre la pauvreté à travers le pays. Nous encourageons le gouvernement à se référer à cette carte lorsqu'il élargit ses réseaux et contacts d'expérience vécue.

⁸ Tamarack Institute. [Engaging People with Lived/Living Experience](#).



4. Définir l'agenda et les attentes de l'équipe ensemble

“Il est vraiment frustrant pour les personnes vivant dans la pauvreté de parler au gouvernement ou aux politiciens. Personne ne semble les écouter.”

- Un membre du groupe consultatif

Afin de favoriser un projet de co-conception communautaire productif et accessible, les attentes du projet, les engagements des partenaires, l'ordre du jour des réunions et les résultats doivent être déterminés à la fois par les organisateurs gouvernementaux et les partenaires communautaires.

Les membres de nos groupes consultatifs ont fait part de nombreuses expériences au cours desquelles les organisateurs leur ont posé des questions inattendues qui, soit n'étaient pas pertinentes, soit étaient très compliquées et nécessitaient une réflexion et une préparation plus poussées pour fournir une réponse valable. Les membres ont dit s'être sentis “déstabilisés” par ces questions, avoir eu du mal à rester concentrés et/ou s'être sentis mal à l'aise pendant le reste de la réunion.

Il existe une forte dynamique de pouvoir dans de nombreux contextes de consultation, dans lesquels les personnes ayant une expérience vécue ont l'impression de parler aux autorités gouvernementales, et ont donc moins d'assurance. Cette dynamique de pouvoir se perpétue lorsqu'on leur donne souvent un temps préétabli pour la réunion, qu'on leur pose des questions prédéterminées et qu'elles n'ont pas leur mot à dire sur les sujets de discussion et les objectifs de la rencontre. Pour faciliter des engagements plus productifs et des processus de co-conception communautaire, il faut commencer par briser ces structures de pouvoir et ces déséquilibres, afin d'instaurer la confiance avec les partenaires communautaires.

Les personnes autochtones, racialisées, ayant un statut d'immigration précaire, appartenant aux communautés LGBTQ2S+ ou vivant avec un handicap peuvent avoir besoin d'aménagements ou de pratiques d'engagement spécifiques en raison de la discrimination systémique qu'elles ont subie de la part des politiques gouvernementales, des lois et/ou des acteurs tels que Service Canada, les agents de police ou les agents de l'ARC. Veuillez vous référer à notre bibliographie pour plus de ressources sur l'engagement avec les communautés en quête d'équité.



L'instauration d'un climat de confiance entre le gouvernement et les communautés marginalisées est un processus complexe, mais définir ensemble les attentes peut constituer une première étape importante.

- Soyez très clair sur l'intention de l'engagement, les exigences de l'engagement et la rémunération.
 - S'agit-il d'une réunion unique ? Pourront-ils donner leur avis une fois le projet terminé ?
Quelles sont les options de rémunération disponibles ?
- Permettez la contribution et l'implication même si un membre de la communauté n'est pas en mesure de participer à toutes les activités.
- Dans la mesure du possible, les organisateurs et les partenaires doivent convenir ensemble de l'ordre du jour, de l'heure et du lieu des réunions.
- Au lieu de fournir des questions prédéterminées, essayez de suggérer des points de discussion à l'avance, et permettez au partenaire communautaire de présenter d'autres questions, car ce sont eux les experts et ils ont un point de vue précieux pour encadrer les discussions.
- Essayez de ne pas présumer du niveau de connaissances des partenaires communautaires.
- Les données qualitatives issues de l'expérience vécue doivent toutes être considérées comme des informations aussi précieuses que les autres formes de données ou recherche pour la création de politiques.
- Les procès-verbaux et les notes des réunions doivent pouvoir être examinés par tous les partenaires afin de s'assurer que les informations ont été enregistrées avec précision. Les partenaires doivent pouvoir apporter des modifications à toute note relative à leur participation à la réunion afin d'améliorer l'exactitude et la représentation.
- Une réunion de suivi doit être organisée après le lancement de la politique ou du programme pour discuter des succès et des échecs du processus d'engagement de la co-conception communautaire afin d'améliorer continuellement le processus d'engagement.



5. Accessibilité et aménagements

“Les réunions sont une manière très coloniale de conduire les affaires. Il existe d'autres façons de s'engager avec les gens qui sont différentes du moule colonial, comme les entretiens avec les informateurs clés, les groupes de discussion et les séances de narration.”

- Un membre du groupe consultatif

Le gouvernement a fait un bon travail en répondant aux besoins de traduction et d'accessibilité des participants invités. Cependant, nous pouvons toujours améliorer notre accessibilité, notamment en ce qui concerne les besoins des personnes vivant dans la pauvreté.

L'accroissement de l'engagement virtuel provoqué par la pandémie de COVID-19 a mis de côté les personnes qui n'ayant pas accès à des technologies et des télécommunications en état de marche. L'engagement virtuel a également entraîné des obstacles involontaires lorsque des personnes vivant dans la pauvreté sont invitées à des réunions. Avoir sa caméra allumée chez soi peut être extrêmement stressant si l'on vit dans des conditions qui peuvent être considérées comme inadéquates ou dangereuses. Les participants doivent être assurés qu'il n'y aura aucune intervention si des détails sur leurs conditions de vie sont partagés lors des réunions.

Plusieurs rapports et recommandations ont été rédigés afin d'améliorer l'accessibilité et l'hébergement des consultations gouvernementales. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations soulignées par le groupe consultatif lors de nos réunions de projet.

- **Des ordinateurs portables, des tablettes, des téléphones cellulaires et des allocations** pour les frais d'Internet et de téléphone devraient toujours être proposés en plus de la rémunération pour la participation au processus de conception.
- **Une formation et des ressources** sur la façon d'utiliser la technologie doivent être fournies.
- **Des services linguistiques aux personnes** qui ne parlent pas anglais ou français devraient être offerts.
- **Prévoyez des espaces et des méthodes alternatives pour la discussion et le partage**, comme des groupes de discussion, des cercles de narration. Vos recherches sur les communautés avec lesquelles vous vous engagez vous permettront de trouver les méthodes alternatives appropriées.
- **Prévoyez davantage d'engagements au sein de la communauté** afin que les participants et les partenaires n'aient pas à se déplacer. Ou assurez-vous que l'indemnisation des frais de transport pour assister à des réunions en personne reflète les frais de transport locaux réels ainsi que le temps de déplacement.



6. Rémunération

“Nous devrions proposer un éventail de taux et de moyens permettant d’indemniser les gens. De cette façon, la compensation a une valeur pour l’individu. Par exemple, il n’est pas équitable de donner à tous une carte-cadeau McDonald’s alors que ce dont ils ont besoin, ce sont des couches.”

- Un membre du groupe consultatif

La valeur de l’expérience vécue est sous-estimée. Avoir accès à des témoignages de première ligne sur la vie quotidienne résultant des politiques, ou de l’absence de politiques, est l’élément d’information le plus important dans la planification ou la conception de nouveaux programmes qui serviront ces communautés.

Les taux de rémunération doivent être déterminés et acceptés par les organisateurs et les partenaires.

- Les méthodes et les taux de rémunération peuvent varier, **mais ne doivent pas être inférieurs au salaire de subsistance local.**
La compensation peut également inclure : des cartes-cadeaux ou autres cadeaux non monétaires.
- Demandez aux partenaires communautaires **comment ils souhaitent être rémunérés.**
- **Tenez compte du temps de préparation et de déplacement** du partenaire communautaire dans la rémunération.
- La rémunération doit être **exempte de la récupération provinciale pour les bénéficiaires** d’aide sociale et de prestations ou de soutien du revenu.

“Lorsque nous sommes invités à témoigner devant l’institution parlementaire, à partager nos histoires et les expériences des personnes vivant dans la pauvreté, nous ne sommes pas rémunérés pour ce temps. La préparation de ces réunions peut prendre des heures, voire des semaines. Nous devons collecter des fonds juste pour nous permettre de participer au processus parlementaire.”

- Un membre de Canada sans pauvreté



BIBLIOGRAPHIE

À propos de la pauvreté au Canada

Conseil consultatif national sur la pauvreté au Canada: [BUILDING UNDERSTANDING](#)

Conseil consultatif national sur la pauvreté au Canada: [UNDERSTANDING SYSTEMS](#)

Statistiques Canada: [Dimensions of Poverty Hub](#)

Campaign 2000 Report Card on Child and Family Poverty in Canada: [NO ONE LEFT BEHIND: STRATEGY FOR AN INCLUSIVE RECOVERY](#)

Comprendre et mobiliser les groupes en quête d'équité

Assembly of First Nations & Canadian Centre for Policy Alternatives: [Towards Justice](#)

Assembly of First Nations: [Implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples](#)

Colour of Poverty - Colour of Change: [Fact Sheets on Racialized Poverty](#)

Colour of Poverty - Colour of Change: [A FRAMEWORK FOR UNDERSTANDING AND GOOD RELATIONS GOING FORWARD](#)

United Nations: [Consulting Persons with Disabilities](#)

Kia, H., Robinson, M., MacKay, J., & Ross, L. E.: [Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority \(LGBTQ2Sp\) Communities in Canada](#)

Council of Canadians with Disabilities: [Disabling Poverty and Enabling Citizenship: Understanding the Poverty and Exclusion of Canadians with Disabilities](#)

Sur la mobilisation communautaire

Tamarack: [ENGAGING PEOPLE WITH LIVED/LIVING EXPERIENCE](#)

Lived Experience Advisory Council: [Nothing about us without us: Seven principles for leadership and inclusion of people with lived experience of homelessness](#)

Hamilton Roundtable for Poverty Reduction: [Social Inclusion Policy](#)

Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale: [D'abord une question de droits](#) (French only)

Chew on This! 2020 Webinar Series: [Meaningful Consultation & Accountability in Addressing Poverty](#)

Saskatoon Poverty Reduction Partnership: [A Guide to Creating a Culture of Inclusion](#)

EndPovertyEdmonton: [First Voice Protocol](#)



Co-conception communautaire

Rachel Charlotte Smith, Claus Bossen & Anne Marie Kanstrup (2017) Participatory design in an era of participation, *CoDesign*, 13:2, 65-69, DOI: 10.1080/15710882.2017.1310466

Jakob Trischler, Timo Dietrich & Sharyn Rundle-Thiele (2019) Co-design: from expert- to user-driven ideas in public service design, *Public Management Review*, 21:11, 1595-1619, DOI: 10.1080/14719037.2019.1619810

Institute of Policy Studies (2017). [Mobilising Diverse Community Assets to Meet Social Needs](#)

Sur les droits de la personne

Canada Without Poverty: [Human Rights and Poverty Reduction Strategies](#)

Government of Canada: [Advancing Human Rights](#)

The United Nations: [The Human Rights Based Approach to Development Cooperation](#)

Objectifs de développement durable

The United Nations: [THE 17 GOALS | Sustainable Development](#)

Gouvernement du Canada: [Towards Canada's 2030 Agenda National Strategy](#)

Les Nations Unies: [Global indicator framework for the Sustainable Development Goals and targets of the 2030 Agenda for Sustainable Development](#)

Vous connaissez des références que nous devrions inclure? Écrivez-nous à info@cwpcsp.ca. Nous mettons à jour nos références sur notre site.

Visitez la page web **Lived Experience Community 2030** pour une carte virtuelle des organisations anti-pauvreté et expérience vécue à travers le Canada et pour en apprendre plus sur ce projet!